



Projet pédagogique 2017-2018

Pôle animation jeunesse

Aubrière
Association Culturelle et d'Animation de Fondettes

Maison des Jeunes et de la Culture affiliée au réseau de la fédération régionale



Cette action est soutenue par la CAF et la ville de Fondettes



Sommaire

I/ <u>L'organisateur (projet associatif – organigramme)</u>	p. 3 ; 4
a) Présentation	
b) Missions	
c) Organigramme	
II/ <u>Le territoire</u>	p. 5
III/ <u>Axes pédagogiques</u>	p. 6 ; 7 ; 8 ; 9
IV/ <u>Ressources – Moyens mis en œuvre</u>	p. 10 ; 11 ; 12 ; 13 ; 14
V/ <u>Fonctionnement du pôle</u>	p. 15 ; 16 ; 17 ; 18 ; 19
a- Schéma organisationnel	
b- L'accueil de loisirs « l'Espace Jeunes »	
c- Actions et animations hors accueil de loisirs	
d- Inscriptions et permanences	
VI/ <u>Partenaires</u>	p. 20 ; 21

Annexes

I/ Planning permanents

II/ Calendrier de la saison :

- Ouverture de l'accueil de loisirs
- Actions et animations hors accueil de loisirs
- Communication

III/ Documents d'inscriptions « accueil de loisirs »

IV/ Déclaration Jeunesse et Sports

V/ Rapport de contrôle Jeunesse et Sports 2016-2017

► *Note : Un classeur spécifique « accueil de loisirs » est disponible sur simple demande à l'Espace Jeunes. Il comprend nos projets d'animations, plaquettes, plannings et documents équipe, documents administratifs (type déclaration jeunesse et sports périodique, budget ...). Il se veut être un complément de ce dossier pédagogique.*

I/ L'organisateur

► **Présentation générale :**

L'Aubrière est une association type de loi 1901 adhérente à la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC). Les MJC sont des associations dites d'éducation populaire : l'éducation populaire peut être définie comme « un ensemble de moyens qui tendent à accroître les connaissances, à former le jugement et à développer la sensibilité ..., en dehors de l'éducation principale,... ».

L'Aubrière regroupe 1300 adhérents. Elle comprend 5 pôles d'activités : la bib' « espace de lecture et d'animation », l'école de musique, les animations et les manifestations culturelles, les activités hebdomadaires et l'animation jeunesse. Cette dernière s'adresse prioritairement via son accueil de loisirs aux jeunes Fondettois âgés de 11 à 17 ans.

► **Missions de l'Aubrière vis-à-vis de la jeunesse : projet associatif :**

L'Aubrière, Association Culturelle de Fondettes est née le 27 juin 1966 à l'initiative de jeunes Fondettois désireux de vouloir se retrouver, de mettre en place des activités, des projets et de s'investir dans leur ville. Cette époque est marquée par un certain nombre de mouvements sociaux qui ont participé à l'explosion des Maisons de Jeunes et de la Culture favorisant l'implication des individus dans la vie locale. Depuis, l'Aubrière a bien grandi, elle est riche de ce passé et est toujours animée par les valeurs de l'Education populaire :

- **«Laïcité** : Souci fédérateur, ouverture à tous sans discrimination, indépendance vis-à-vis des groupes confessionnels.
- **Lien social** : A l'écoute des besoins, l'Aubrière sensibilise la population à la vie associative, à la citoyenneté, et favorise la participation de tous au développement local, au débat, à l'échange d'idées et de savoirs.
- **Convivialité** : Plaisir de vivre ensemble, loisirs. Rencontres intergénérationnelles.
- **Epanouissement** : Accompagner les personnes dans une démarche d'autonomie, de développement personnel pour apprendre à être acteur de sa propre vie et de projets personnels et/ou collectifs. Cette valeur sous-tend notre démarche éducative, artistique et culturelle.
- **Diversité et créativité** : L'Aubrière offre une diversité culturelle, une découverte, elle favorise l'émergence de projets et l'expression artistique.

L'Aubrière est un équipement de proximité à caractère généraliste, qui doit prendre en compte l'ensemble des composantes de la population et des aspirations des habitants. Elle assure une fonction d'animation à la fois globale et locale. Cette fonction implique obligatoirement la coordination de l'ensemble de ses activités en cohérence avec son projet associatif et en concertation avec ses partenaires.

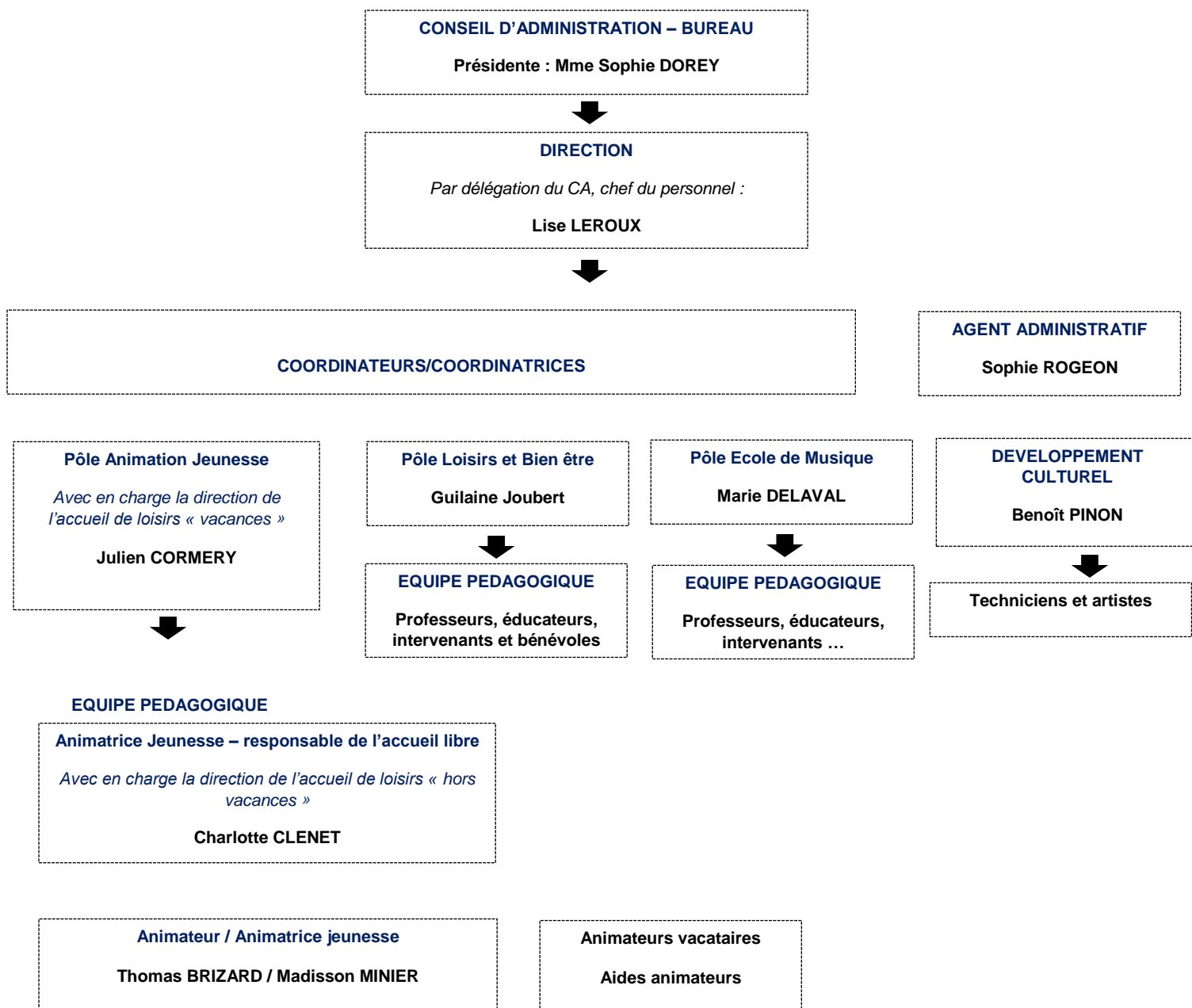
Sans but lucratif, elle œuvre à favoriser l'autonomie, l'épanouissement des personnes et à animer des lieux d'expérimentation (accompagner les projets individuels et/ou collectifs) dans un esprit associatif. Elle intervient dans le domaine éducatif et socioculturel en veillant à :

- **Favoriser les projets en émergence et l'expression créative.**
- **Éveiller et éduquer les jeunes.**
- **S'attacher à maintenir une diversité d'activités tout en favorisant la découverte.**
- **Créer du lien social et/ou intergénérationnel.**

- Favoriser l'épanouissement par la pratique amateur en offrant un lieu de création et d'accompagnement de projets.
- Permettre à tous l'accès à la formation, à l'information et à la culture.

En tant que structure d'éducation populaire, les différentes actions qu'elle propose sont autant de moyens pour ses adhérents et plus largement pour le public de se retrouver en groupe, d'échanger, de créer des liens basés sur des valeurs humaines et citoyennes.

► Organigramme



II/ Territoire

Il est nécessaire de prendre en considération, dans le cadre du projet d'animation jeunesse le « bassin de vie » des jeunes, en tenant compte de leurs repères et de la représentation qu'ils ont de leur territoire. Nous nous attachons également à être à l'écoute de leurs préoccupations, de leurs différentes problématiques ou aspirations à travers les temps de rencontres que constituent nos accueils et nos manifestations.

Notre territoire d'intervention est la commune de Fondettes appartenant à l'agglomération Tours Métropole Val de Loire, située au nord-ouest en proche périphérie de Tours. La population est évaluée à environ 10 853 habitants dont environ 1 150 ont entre 11 et 17 ans. La population moyenne des villes de la région Centre est de 1 356 habitants.

La population la plus représentée sont les 40/65 ans à près de 40%, viennent ensuite les moins de 15 ans à hauteur de 20%.

La commune s'étend sur 32km² (3 208 hectares) soit pratiquement la même surface que Tours.

Fondettes a la réputation d'être une ville « riche » (le taux de pauvreté est de 3.9 %). En effet, le revenu net imposable moyen par foyer est de 34 918 € contre 22 763 € pour le département¹. Les 3 catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les professions intermédiaires (24%), les retraités (23%) et les cadres (19%).

Si pour la plupart, les jeunes fondettois ont la chance de bénéficier de conditions de vie privilégiées, ils sont néanmoins confrontés à des problématiques liées à l'adolescence (mésestime de soi, conduites à risques...).

Depuis plusieurs années, le développement urbain a été au coeur des préoccupations municipales. Tout d'abord avec la création d'un parc de logements sociaux à 9% en 2010, la ville s'est attachée à se rapprocher des 25% demandés par la loi en lançant de nombreux programmes de construction. On peut logiquement s'attendre à l'arrivée d'une population plus jeune avec des besoins de prise en charge différentes de ceux de la population actuelle. De plus, la municipalité a également initié un Plan Local d'Urbanisme qui projette notamment de développer et de densifier le centre-ville. L'Aubrière se situe dans le centre bourg historique proche du centre-ville et participe à son dynamisme.

III/ Axes pédagogiques

L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN DANS L'INTERET DU COLLECTIF

Dans notre rôle d'acteur socioculturel, nous avons pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur épanouissement individuel (faire ses choix, connaître ses goûts, ses centres d'intérêts...), dans l'intérêt du collectif (trouver sa place dans un groupe de jeunes, d'adultes, créer du lien...). Cet épanouissement ne peut s'accomplir que dans l'échange, la réflexion et la confrontation à soi et aux autres. Faire en sorte que les jeunes se sentent bien dans leur corps et dans leur tête et puissent évoluer dans un espace sécurisant est nécessaire. L'expérimentation et la curiosité sont des moyens favorisant l'estime de soi, la confiance ainsi que la découverte de l'autre. L'égalité d'accès à une diversité d'activités est une de nos bases de travail.

Les modalités de mise en œuvre du projet doivent être favorables à l'atteinte des objectifs, c'est pourquoi nous veillerons à rendre les jeunes acteurs de leurs temps libres, à les impliquer dans l'aménagement des locaux et à former le personnel d'animation pour faciliter notre adaptabilité aux attentes et besoins de ce public.

Axe de développement	Objectifs pédagogiques	Actions
L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN	Favoriser l'expression artistique et la créativité des jeunes	<p>1/2/4-Mise en place d'espaces d'expression « culture jeune » afin de permettre l'expression des jeunes et les accompagner dans leurs démarches artistiques.</p> <p>3-Aller à la rencontre d'animations, de manifestations culturelles d'hier à aujourd'hui via notre accueil de loisirs (test via la bib' ?).</p> <p>5-Confronter ses idées et développer le regard critique (bilan / conseil de jeunes / débat ...).</p>
	Favoriser l'accès à tous et pour tous aux activités (culturelles, sportives et artistiques)	<p>1-Maintien de la convention avec la CAF permettant aux familles l'accès aux activités selon le QF.</p> <p>2-Ouverture à tout public (IME, foyer, etc.).</p> <p>3-Former le personnel afin de favoriser l'accès aux personnes en situation de handicap (formation CAF ?).</p> <p>4-Proposer des activités diversifiées (culturelle, sportive, ludique, créative, de plein air, autour du bois, soirée ...) en extrascolaire et périscolaire.</p> <p>5-Favoriser la découverte de nouvelles activités (objectif 1 par vacances).</p> <p>6-Mise en place d'un atelier jeu gratuit et ouvert à tous au collège.</p> <p>7- Accompagner et orienter des familles en difficulté vers des structures adaptées (CCAS).</p>
	Respecter et prendre en compte les besoins et attentes des jeunes	<p>1-Sur les vacances : mise en place de plusieurs dispositifs (accueil libre avec animations et stages, multi activités).</p> <p>2-Proposer des accueils adaptés aux différentes tranches d'âges (public lycéen non prioritaire).</p> <p>3-Mise en place de conseil de jeunes et développement de conseil lycéen.</p> <p>4-Favoriser la complémentarité des actions avec les autres acteurs du territoire.</p>
	Permettre l'appropriation des locaux aux jeunes	<p>1-Création d'un espace de concertation pour l'élaboration intérieure et du jardin concernant le nouveau lieu d'accueil.</p>

LA SOCIALISATION ET LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Notre association a pour ambition d'être un espace d'expérimentation pour les jeunes de ce que nous nommons le « vivre ensemble ». Nous entendons par là, la capacité des jeunes à intégrer un cadre collectif, y croiser des personnes différentes (sexes, âges, origines, milieux sociaux...), s'ouvrir à différentes expériences, vivre des départs collectifs pour aller à la rencontre de l'autre.

Pour cela, il nous revient de favoriser la mixité dans les différents espaces dont nous avons la responsabilité, cela doit nécessairement être une richesse pour les jeunes de notre territoire. Nous faisons aussi le pari que c'est en proposant des expériences de mobilité physique (départ en vacance, séjour à l'étranger, rencontres européennes), en donnant à voir et à recevoir que nous renforcerons la socialisation des jeunes et le vivre ensemble.

Enfin nous pensons les liens intergénérationnels sont essentiels. Ainsi l'association réalise des actions entre jeunes et aînés par la mise en place de projets partagés par différentes tranches d'âges. Ceci favorise la transmissions et les échanges de savoirs faire entre deux générations, de changer les représentations de chacun sur la jeunesse et les autres âges de la vie et de travailler autour des notions de solidarité.

Axe de développement	Objectifs pédagogiques	Actions
LA SOCIALISATION ET LE BIEN VIVRE ENSEMBLE	Favoriser la mixité	<ol style="list-style-type: none"> 1-Permettre sur les accueils la mixité des sexes, des âges, des origines, des milieux sociaux, etc. 2-Développer des actions communes avec les structures du réseau FRMJC et d'autres structures jeunes. 3-Organisation d'un séjour été pour les 11-15 ans FRMJC (maintien pour 2017 mais à revoir pour 2018).
	Favoriser l'ouverture aux autres et la mobilité des jeunes	<ol style="list-style-type: none"> 1-Appliquer les règles de citoyenneté et de vie en collectivité sur les accueils. 2-Mise en place de séjours (cf tableau organisation). 3-Elaboration des règles de vie en collectivité en concertation avec les jeunes sur nos séjours. 4-Mise en place de projets européens / internationaux (EX : en s'appuyant sur les jumelages du territoire). 5-Favoriser les déplacements en transport en commun (fil bleu).
	Favoriser les liens intergénérationnels et créer du lien social	<ol style="list-style-type: none"> 1-Mise en place d'animations ouvertes à tous et gratuites les mercredis (animation de rue et dans la bib). 3-Animation d'un lieu convivial sur le site de l'Aubrière (mardis et jeudis = test sur l'année / à définir en équipe). 4-Organisation de grand jeu et/ou de manifestation pour tous.

RELATIONS AVEC LES FAMILLES, LES PARTENAIRES ET L'AUBRIERE

De par la place qu'ils occupent auprès du jeune, il est essentiel pour nous de créer du lien avec les parents. Différents axes de travail peuvent donc être élaborés et mis en œuvre. Cela passe tout d'abord par l'information et la communication, en passant par la consultation jusqu'à l'implication dans différents espaces de discussions et d'échanges (comité de parents, commission jeunesse, conseil d'administration).

Par ailleurs, nous veillerons à travailler en corrélation avec nos partenaires qu'ils soient associatifs et/ou institutionnels et ainsi participer à une synergie territoriale concernant la politique jeunesse. Nous veillerons également à travailler avec le réseau FRMJC à différents niveaux : participation aux réunions d'animateurs, mise en place de projets en communs...).

Enfin, il sera important pour l'équipe jeunesse de travailler en étroite relation avec les autres pôles de l'association afin de mettre en place des actions communes, d'accompagner des projets transversaux et ainsi participer à la cohésion de l'équipe.

Axe de développement	Objectifs pédagogiques	Actions
RELATION AVEC LES FAMILLES LES PARTENAIRES ET L'AUBRIERE	Favoriser les liens et l'implication des familles	<ol style="list-style-type: none"> 1-Création d'un espace de concertation pour les familles « conseil de parents ». 2-Mise en place de café / apéro / soirée famille (échanges, débats ...). 3-Mise en place d'un questionnaire de satisfaction annuel afin de fixer les orientations (mars 2018). 4-Etablir une relation de qualité et de confiance avec les familles. 5-Associier les familles à l'organisation de manifestation, aux projets ... 6-Mise à disposition du projet de fonctionnement / pédagogique. 8-Favoriser l'accès au Conseil d'administration de l'association aux familles.
	Développer le partenariat et des actions communes avec des acteurs jeunesse	<ol style="list-style-type: none"> 1-Poursuivre le partenariat avec l'ASF sur les petites vacances (Mise en place du multi activités pour les collégiens). 2-Poursuivre le partenariat avec la municipalité (ex : quinzaine de la parentalité). 3-Mise en place de temps passerelle avec la Mômérie (reconduction du stage BAF, portes ouvertes...). 4- Poursuivre le travail en réseau (frjmc, RIJ ...) et le développer.
	Renforcer les liens avec les autres pôles de l'Aubrière et ses salariés	<ol style="list-style-type: none"> 1-Organisation des manifestations en concertation avec les coordinateurs de pôles. 2-Participation aux différentes thématiques des vacances (exclusivement et non systématiquement via la k-radio). 5-Présence de l'animation jeunesse avant 2019 sur le site de l'Aubrière notamment via des animations (renforcement pour la saison). 6-Présence du coordinateur jeunesse sur le site sur au moins deux demi-journées par semaine.

LA CITOYENNETE

L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité est une priorité éducative. Elle est d'ailleurs un fondement de notre projet éducatif. Elle permet de développer un esprit critique, afin de mieux comprendre le monde qui nous entoure. L'engagement dans l'intérêt général, pour construire ensemble une société de demain plus juste, plus solidaire et plus durable est un véritable défi de société.

Notre rôle d'association œuvrant dans le champ de la jeunesse est de placer les futurs adultes dans des situations développant des dimensions émancipatrices (prise de responsabilité, espaces d'expression, engagement et volontariat...). Les lieux de loisirs éducatifs ont aussi une mission d'éveil à l'esprit critique nécessaire au plein exercice de la citoyenneté. Il se construit par la compréhension du monde et de ses mécanismes sociaux, la connaissance de l'autre et de soi, le développement de l'aptitude au débat, à l'écoute et à l'argumentation, l'éducation aux médias.

Nous ferons en sorte que les différents espaces éducatifs dont nous avons la charge soient des lieux de transmission, d'apprentissage et d'expérimentation, lieu de réflexion et de débat, voire de décision, lieu d'un vécu citoyen.

Axe de développement	Objectifs pédagogiques	Actions
LA CITOYENNETE	Favoriser l'expression des jeunes	1-Accompagner les jeunes dans leurs projets (individuel et collectif). 2-Favoriser l'expression des jeunes via la K-RADIO. 3-Mise en place d'un espace de concertation « conseil de jeunes ».
	Encourager l'émancipation, l'autonomie et tendre vers la responsabilisation	1-Responsabiliser les jeunes (par les pairs) sur nos activités, animations – Action à renforcer ! 2-Sensibiliser les jeunes à l'environnement (action développer par Madisson). 4-Sensibiliser les jeunes aux faits de société (création d'espaces de débat – formation de l'équipe).
	Développer la coopération, l'entraide, la solidarité, le partage, la vie en collectivité	3-Mise en place d'activités de coopération. 4-Développer des temps en commun via nos différents dispositifs (ex : tranche horaire de 30' en commun entre le multi activité et l'accueil libre). 5-Favoriser des temps conviviaux (ex : organisation de barbecue, chaque jeune apporte des grillades afin de mettre en commun).
	Favoriser l'implication dans la vie locale. Favoriser le bénévolat et le volontariat	1-Elaboration des plaquettes avec les jeunes (via nos conseils de jeunes). 2-Participation à la réalisation et/ou à la conception des manifestations/projets par les jeunes. 3-Participation au rallye raid organisé par la municipalité et le collègue. 4-Organisation de grand jeu sur le territoire (au moins une fois dans l'année via le multi activités). 5-Accompagner les jeunes lycéens vers le BAFA (stage, bourse, aide animateur ...). 8-Organiser des rencontres entre notre conseil de jeunes et le conseil municipal de jeunes (une fois dans l'année – thématique « maison de la jeunesse » ?). 9-Former des jeunes bénévoles aux techniques liées à notre association (reconduction du stage).
	Permettre aux jeunes d'affirmer leur personnalité et leur esprit critique	1-Favoriser la prise de décision chez les jeunes 3-Organisation de débats sous différentes formes (soirée, apéro, goûté, conseil de jeunes, critique cinématographique ...) sur notre accueil ainsi que dans la bib'.

IV/ Ressources - Moyen mis en œuvre

► L'équipe jeunesse

Organigramme

Coordinateur Jeunesse

Directeur de l'accueil de loisirs « vacances »

Salarié de l'association en CDI – Temps plein

Julien CORMERY

Missions principales :

Coordination, direction, gestion, direction, développement du pôle, formateur, élaboration projet jeunesse et pédagogique

Animatrice jeunesse

« Responsable de l'accueil libre »

Directrice de l'accueil de loisirs « hors vacances »

Salariée FRMJC en CDI et mise à disposition de l'association – Temps plein – Poste fléché sur la jeunesse

Charlotte CLENET

Missions principales :

Animation / Direction, mise en œuvre du projet pédagogique, développement de l'accueil libre et du dispositif k-radio, gestion de l'atelier jeux du collège et des animations du mercredi

Animatrice jeunesse

Salariée de l'association en contrat d'avenir – Temps plein

Madisson MINIER

Missions principales :

Animation, mise en œuvre du projet pédagogique, formation BPJEPS, projet à élaborer

Animateur jeunesse

Salariée de l'association en contrat d'avenir – Temps plein

Thomas BRIZARD

Missions principales :

Animation, mise en œuvre du projet pédagogique, formation BPJEPS, projet à élaborer

Animateurs / Animatrices vacataires « multi activités »

Contrat d'Engagement Educatif - Aubrière

Missions principales : élaboration du projet vacances, animation, mise en œuvre du projet pédagogique

Aides animateurs

Accueil de 4 jeunes maximums dans le cadre de l'accompagnement vers le BAFA
Investissement sur 2 périodes de vacances et au minimum sur 15 jours pour l'obtention d'une bourse de 100 € / Prioritaire aux jeunes Fondettois adhérents de la structure et ayant participé au stage BAFA

Missions principales : animation, formation

Stagiaire

Accueil d'un stagiaire sur la saison dans le cadre du stage « découverte » 3ème du collège Jean Roux

Missions principales : découverte, observation, animation

Educateur sportif

Partenariat avec l'Alerte Sportive Fondettoise

Mise à disposition d'un éducateur sportif diplômé pour les vacances de Toussaint, Hiver et Printemps

Missions ASF : mise à disposition, animation, organisation du multi activités, mutualisation

► Rôles et missions des acteurs jeunesse

Commission jeunesse

- Pilote les grandes orientations de notre Animation Jeunesse au nom du Conseil d'Administration de l'association,
- Réfléchit à la stratégie à mener pour réaliser l'ensemble des objectifs fixés. A ce titre, elle débat, conçoit, valide, conduit et évalue les programmes d'animations et les projets d'actions soumis à son approbation par les professionnels.

A la demande de la municipalité, qui souhaite « élaborer un nouveau cap pour la jeunesse Fondettoise » nous sommes en train de finaliser notre réflexion sur les missions de notre association vis-à-vis du public jeune et les actions éducatives qui en découlent. En effet, la structure (ALSH) va être amenée à se déplacer d'ici 2019 dans un nouveau lieu défini par la municipalité, sur le site de l'Aubrière.

En ce sens un questionnaire a été diffusé pendant les vacances de la Toussaint 2015 aux jeunes Fondettois afin d'établir une étude diagnostic. Nous avons mené une réflexion conjointement avec la municipalité, des administrateurs, des parents, tout au long des années scolaires de 2015 à 2017. En outre, nous avons bénéficié à notre demande de l'accompagnement de Julien MEUNIER (CEMEA) via le dispositif « charte qualité » mis en place par la DDCS et la CAF lors de la saison 2015-2016. Nous avons également bénéficié de l'accompagnement de Sophie BARRAULT via la FRMJC et rencontré Mr GUERIN de la Maison des Ados de Tours.

Nous poursuivons l'élaboration, la finalisation de ce projet jeunesse avec notamment la création d'un espace de concertation pour l'élaboration du futur lieu d'accueil.

Directrice de l'association

- garantit le bon fonctionnement du pôle jeunesse,
- assure le lien entre le Conseil d'Administration de l'association et l'Animation Jeunesse.

Le coordinateur jeunesse – directeur de l'accueil de loisirs « vacances »

- élabore avec l'équipe pédagogique le projet jeunesse et pédagogique de l'Animation Jeunesse, il est garant de sa mise en œuvre. Dans le cadre de ce projet pédagogique, il organise, coordonne et dirige de manière globale le pôle jeunesse et son accueil de loisirs,
- anime l'équipe, accompagne l'équipe dans sa formation,
- est garant du respect de la législation, assure la sécurité physique et morale des jeunes et de l'équipe. Il donne accès à la législation pour les animateurs,
- assure le suivi financier et administratif du pôle jeunesse et de son accueil de loisirs.
- élabore les outils de communication,
- assure les relations avec les partenaires associatifs et institutionnels.

L'animatrice jeunesse – responsable accueil libre et directrice « hors vacances »

- participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garante de sa mise en œuvre. Dans le cadre du projet pédagogique, organise des animations pour les 11-17 ans et est responsable de l'accueil libre. Elle est le lien direct pour le coordinateur jeunesse,
- accompagne les animateurs en formation, vacataires et les aide-animateurs dans leur formation,
- sécurité : assure la sécurité physique et morale des jeunes, des animateurs vacataires et des aides animateurs. Elle est également garante du suivi sanitaire,
- assure le suivi financier, matériel, du fonctionnement, du bar et des effectifs de l'Espace Jeunes,
- assure le suivi des effectifs « hors Espace Jeunes »,
- organise les animations tout publics hors Espace Jeunes,

- assure le suivi de l'atelier jeu au collège,
- travaille en collaboration avec l'équipe de l'association et les partenaires locaux,
- assure l'intérim en tant que directrice en cas de non présence du directeur,
- assure la fonction de directrice de l'ALSH pour l'accueil extrascolaire du samedi sur l'Espace Jeunes.

Animatrice / animateur jeunesse (en formation)

- Est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique. Dans le cadre du projet pédagogique, organise des animations pour les 11-17 ans et tout public,
- accompagne les aide-animateurs.
- assure la sécurité physique et morale des jeunes, des animateurs vacataires et des aides animateurs,
- assure le suivi matériel de l'Espace Jeunes et participe activement au suivi global de l'Espace Jeunes avec la référente de celui-ci,
- travaille en collaboration avec l'équipe de l'association et les partenaires locaux.

Les animateurs vacataires

- participent à la mise en œuvre du projet pédagogique dans les temps d'animation et les moments de vie quotidienne,
- élaborent avec le reste de l'équipe le projet d'animation « vacances »,
- partagent leurs compétences avec le reste de l'équipe,
- assurent la sécurité physique et morale des jeunes,
- participent au bon fonctionnement de la structure et sont responsables de la gestion matérielle de leurs animations.

Aides animateurs

Rappel : Dans le cadre de l'accompagnement de projet, l'Animation Jeunesse de l'Aubrière propose aux jeunes de découvrir et prendre en charge progressivement les fonctions d'animation. Cet accompagnement concerne au maximum 4 jeunes âgés de 16 à 17 ans sur l'année scolaire et ayant terminé leur scolarité au collège. Une bourse de 100€ sera allouée aux jeunes afin de les aider à passer le BAFA.

- participent à la mise en œuvre du projet pédagogique en accompagnant un autre membre de l'équipe sur des temps d'animation. Ils peuvent avec l'accompagnement d'un autre membre de l'équipe prendre en charge s'ils le souhaitent entièrement ou une partie d'une animation,
- partagent leurs compétences avec le reste de l'équipe,
- respectent la sécurité physique et morale des jeunes,
- participent au bon fonctionnement de la structure et sont responsables de la gestion matérielle des animations auxquels ils participent.

Savoirs être

L'ensemble de l'équipe doit adapter son comportement de manière à être en cohérence avec les objectifs pédagogiques de la structure. Nous attendons donc du respect entre les animateurs et avec les jeunes mais aussi que chacun fasse preuve d'initiatives, de solidarité et de sens de l'entraide avec les autres membres de l'équipe. Enfin, n'oublions pas que nous sommes des repères pour les jeunes, tant dans notre langage, notre tenue vestimentaire que dans notre attitude.

► Locaux

L'accueil se déroule à l' « Espace Jeunes » situé 13 rue du Moulin à Vent 37230 Fondettes. On y accueille les jeunes de 11 à 17 ans. L'infrastructure est composée de deux salles, un coin détente / restauration et un coin d'accueil et d'activités.

Un bâtiment mitoyen (Rue Nicolas Poussin) comporte une salle dans laquelle se déroulent en période scolaire, des cours d'arts plastiques et d'écriture, ainsi que le « Bureau Jeunesse » avec une salle d'attente et de réunion. C'est un lieu d'accueil et d'inscription pour les parents et les jeunes.

Un agréable jardin, la proximité du terrain de foot et d'un espace vert permettent des animations de plein air aux beaux jours.

L'équipe pédagogique est également présente le reste du temps au siège de l'association, situé Allée de l'Aubrière à Fondettes.

Les locaux sont mis à disposition par la municipalité.

► Partie Financière

Depuis 2013, l'association est signataire d'une convention d'objectifs avec la municipalité de Fondettes pour garantir l'utilisation de la subvention annuelle de fonctionnement allouée pour soutenir l'action jeunesse. Nous bénéficions également d'aides financières de la part de la CAF. Les autres recettes correspondent aux produits des animations.

De manière générale les charges directes et les aides institutionnelles restent constantes avec une évolution croissante des charges du personnel correspondant aux prérogatives inscrites dans la Convention Collective de l'Animation à laquelle l'association est rattachée.

A noter que le budget global est établi par la directrice de l'association. Le coordinateur en assure le suivi et sa répartition.

► Communication

1- Faciliter l'accès aux informations et la communication :

- Mise en place de deux journées portes ouvertes (début et fin de saison avec la Mômérie),
- Elaboration d'une plaquette commune sur le territoire avec les autres structures jeunes sur la période estivale,
- Création d'une plaquette pour les vacances (sortie au minimum 3 semaines avant),
- Tenue d'une page Facebook.
- Tenue du site internet www.aubriereinfo.com (partie jeunesse),
- Informer la municipalité de nos actions et informations pour leur site internet et autres outils de diffusion,
- Mailing pour les familles,
- Création d'affiche et de flyer pour des actions ponctuelles,
- Création d'un espace d'information pour les familles « conseil de parents »,
- Communication régulière avec la nouvelle république.

2- Faciliter les démarches d'inscriptions :

- Ouverture des pré-inscriptions vacances le dimanche en amont des inscriptions à 18h via notre site internet (délai d'une semaine entre la sortie et le début des pré-inscriptions),
- Inscription vacances gérée par le coordinateur,
- Inscription hors vacances gérée par la directrice hors vacances,

3- Identifier le pôle animation jeunesse sur le territoire :

- Maintien du nom du lieu accueil de loisirs « Espace Jeunes »,
- Maintien des noms des dispositifs et des tranches d'âges « accueil de loisirs » :
Multi activités 11 - 15 ans ;
Accueil libre (animations, soirées, stages, accueil) 11 – 17 ans ;
Séjours
- Participation à la journée des associations.

► **Evaluation du projet**

- Suivi / Evaluation du projet de pédagogie par l'équipe d'animation à la mi- saison,
- Evaluation / Bilan du projet pédagogique par l'équipe d'animation, le conseil d'administration, la directrice de l'association et les familles lors d'une commission jeunesse à la fin de saison (avril à juin 2018),
- Evaluation des actions avec la municipalité de Fondettes suivant la convention d'objectifs,
- Reprise et évaluation du comité de pilotage « projet jeunesse ».

Objectif prioritaire :
« préparation du projet
jeunesse 2019 »

V/ Fonctionnement du pôle

a- Schéma organisationnel

HORS VACANCES (11-17 ans)

Vendredis de 16h à 18h30
Samedis de 14h30 à 18h

Ouverture le 08 septembre 2017

Accueil libre / animations ponctuelles / soirées

- Objectif : redynamiser les accueils – augmentation des effectifs / fidélisation pour le nouveau lieu d'accueil, renforcer les animations (1 soirée / mois au minimum)

Animations hors accueil de loisirs

► Animations intergénérationnelles

Mercredi :

- Jeux en Bib' le 1^{er} du mois
- Anim' en bib' le 3^{ème} du mois

Animation de rue

Développer des animations dans l'espace public (poursuite sur les mercredis, développement sur la saison).

Judi : Animation du lieu convivial (expérimentation pour notre projet 2019 – animation(s) non systématique !).

Accompagnement de projet

- Maintien du budget
- Stage BAFA
- Accompagner les futurs animateurs (bourse, stage)
- Projet « séjour à l'étranger »
- Accompagnement (sorties – animations – concerts ...)

K-RADIO

- 1 émission en début de mois « actualités de l'Aubrière »
- 1 émission libre en fin de mois

L'ACCUEIL DE LOISIRS (Espace Jeunes)

VACANCES

► Multi activités (public collégiens / 11-15 ans)

Du lundi au vendredi pendant les petites vacances en partenariat avec l'ASF (sauf Noël) // Juillet
Accueil à la journée de 8h30-9h à 18h-18h30

► Accueil libre / Stages / Animations et Soirées (11-17 ans)

1 stage / vacance – 1 soirée / semaine
Petites vacances // Juillet // Dernière semaine d'août
Equipe : Charlotte + Madisson en cas de besoin

Séjours

- 1 séjour Frmjc multi activités en juillet
- 1 Bivouac nature avec Couleurs Sauvages en juillet
- 1 accompagnement de projet « séjour à l'étranger » pour l'été 2018
- Possibilité d'accompagnement pour un projet hiver ou printemps

Collège

- Atelier jeux tous les jeudis de 12h à 13h40 gratuit et ouvert à tous
- Elaboration du projet « espace d'expression – k-radio » pour 2019
- Présentation du pôle à toutes les classes à la rentrée scolaire 2017

Manifestations

- Portes Ouvertes le samedi 30/09/2017
- Jeux Pour Tous le dimanche 19/11/2017
- Quinzaine de la parentalité – Rallye Citoyen
- Lancement de l'été :
 - Barbecue party 05/07/2017
 - Portes ouvertes 31/05/2017

Espace d'expression

- Conseils de Jeunes (11-15 ans) sur les vacances
- Conseils de Parents 1 fois par trimestre
- Création d'une commission « projet jeunesse » (jeunes et parents)
- Création d'un conseil lycéen

Communication

Mailing famille
Site internet et page Facebook
Plaquette vacances 3 semaines avant (pré-inscription le dimanche)
► Distribution le mercredi avant sa sortie au collège
Plaquette hors vacances : sortie 1 semaine avant
Conception d'affiches et de flyers
Site internet de la ville
La nouvelle république
Podcasts

b- L'accueil de loisirs « Espace Jeunes »

L'Animation Jeunesse de l'Aubrière intervient auprès du public 11-17 ans. Pour accueillir ce public, l'association déclare un accueil de loisirs. Il répond au besoin des adolescents de se rassembler en tenant compte de leur temps de vie et de leur rythme. Pour cela nous proposons des temps d'accueil à la journée, à la demi-journée, en soirée, des temps d'accueil libre ou des temps d'animation sur inscription.

L'accueil de loisirs reste notre action de référence par la mise en place d'un accueil et d'animations à l'année avec un plus large éventail des propositions en période de vacances scolaires.

► L'accueil libre 11 – 17 ans

Hors vacances c'est quoi ? Ce sont des temps d'accueil (vendredi 16h/18h30 – samedi 14h30/18h) gratuits dits "libres" c'est-à-dire sans engagement des jeunes sur la durée de présence. A travers cet outil, nous souhaitons permettre aux jeunes Fondettois de rencontrer des animateurs, adultes référents. Pour la plupart d'entre- eux, ce lieu est un point de départ à leur implication dans la mise en place de projets d'animation ou simplement dans la participation à des actions.

En parallèle de cet accueil libre, les animateurs proposent également des temps d'animation et soirées formalisés en favorisant un maximum la participation des jeunes dans ces activités.

Et l'accueil libre sur les vacances ?

Pendant les vacances nous proposons, des temps d'accueil libre (voir au-dessus) avec un programme d'animation à la demi-journée ou en soirées ainsi que des stages. Plus souple que l'accueil à la journée, ces temps d'animations viennent compléter le multi activités pour que chacun puisse vivre les vacances à son rythme.

La dualité des formes d'accueil permet également au public de rencontrer d'autres jeunes, de faire tomber des à priori et de s'ouvrir à d'autres pratiques de loisirs. Les jeunes arrivent progressivement à fréquenter les deux dispositifs.

► Le multi activités

Accueil à la journée pour les 11-15 ans et/ou collégiens du lundi au vendredi, de 9h à 18h (accueil du matin entre 8h30 et 9h et départ de l'accueil entre 18h et 18h30). Il est organisé en partenariat avec l'Alerte Sportive de Fondettes (ASF) sur chaque période de petites vacances (hors vacances de Noël). Le programme de ces animations propose de découvrir des activités culturelles et sportives peu ou pas pratiquées sur Fondettes et des loisirs accessibles sur l'agglomération de Tours (bowling, cinéma,...). Le Multiactivités fonctionne quatre semaines l'été (juillet et août) en complémentarité avec les stages de l'ASF (indépendant de l'Animation Jeunesse et son ALSH) et de la municipalité via les rendez-vous sport.

► Les séjours

Durant l'été, nous proposons aux jeunes un mini camp dans un rayon maximum de 2 heures de route autour de Fondettes en partenariat avec le réseau Frmjc. Ce séjour est souvent pour eux leur première expérience de vacances hors du cercle familial. L'équipe d'animation veille à les impliquer dans l'organisation du mini-camp. Cette implication est d'autant plus importante pour les 14-15 ans et les 15-17 ans qui eux ont la possibilité de prendre en charge la quasi-totalité de l'organisation d'un séjour avec l'accompagnement de l'équipe pédagogique. En outre pour cette saison un bivouac survie « au plus près de la nature » sera mis en place cet été. Le bivouac organisé avec l'association Couleurs Sauvages est le fruit d'un travail de deux années, d'actions en partenariat.

Par ailleurs et en complément de nos séjours « été » nous souhaitons soit la reconduction du séjour découverte de la montagne », soit le développement pour la saison 2018-2019 d'un séjour à l'étranger.

Fiche d'identité de l'accueil de loisirs

► Organisateur :

Code organisateur : 037ORG0020

Dénomination : CENTRE CULTUREL DE L'AUBRIERE

Adresse : ALLEE DE L'AUBRIERE 37230 FONDETTES

► Implantation :

CAP AVENTURE ESPACE JEUNES RUE NICOLAS POUSSIN 37230 FONDETTES

► N° Fiche initiale de déclaration :

Loisirs 2016-2017 (pour été 2017) : 0370020CL000116

Loisirs 2017-2018 = 0370020CL000117

Périscolaire 2017-201 = 0370020AP000217

► Périodes d'ouverture :

Vacances d'été :

Du 10 au 28 juillet 2017 et du 28 août au 01 septembre 2017

Petites vacances :

Toussaint : du 23 octobre au 04 novembre 2017

Hiver : du 26 février au 09 mars 2018

Printemps : du 23 avril au 04 mai 2018

Extrascolaire (hors vacances) :

Samedi : du 09 septembre 2017 au 30 juin 2018

Périscolaire :

Vendredi : du 08 septembre 2017 au 29 juin 2018

► Effectifs prévisionnels des mineurs accueillis (maximum, pour un jour) :

Vacances : 48 jeunes

Extrascolaire (samedi) et périscolaire : 24 jeunes

c- Actions et animations hors Espace Jeunes

► Le collège

Depuis 2003, nous animons au collège Jean Roux un atelier jeux de plus d'une heure et demi qui connaît un vif succès (100 jeunes en moyenne par atelier). Nous intervenons le jeudi de 12h à 13h40 en accueil libre. Cet atelier jeux nous permet de rentrer en contact avec des jeunes qui ne viennent pas forcément sur d'autres dispositifs, de communiquer et d'échanger avec eux. Nous souhaitons proposer pour la saison 2018-2019 un atelier d'expression via notre dispositif K-radio.

Cette saison, nous souhaitons accentuer nos liens avec le collège et continuer à travailler dans le cadre du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté).

► Accompagnement de projet

Fidèle aux principes de l'éducation populaire, nous souhaitons placer l'individu au coeur de chaque projet et ainsi lui donner l'occasion de développer ses capacités à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter.

Ces temps d'implication sont très diversifiés : mise en place d'activités et organisation de séjours, organisation de soirées ; implication dans la vie locale à travers nos manifestations ; projets indépendants...

Nous accompagnons également les jeunes lycéens vers la formation au BAFA.

Nous avons par ailleurs participé (2016) à la réalisation du site internet « RIJ 37 » afin d'accompagner les jeunes et animateurs dans leurs démarches de projets. Nous poursuivons notre investissement au sein de ce réseau !

Une enveloppe budgétaire d'un montant de 2 000 € est allouée chaque saison afin d'accompagner les jeunes dans leurs démarches de projet (individuel ou collectif).

► Actions culturelles

Nos manifestations sont l'occasion de donner un espace d'expression aux jeunes et de favoriser la citoyenneté par leur engagement en tant que bénévoles dans l'espace social de notre association ou leur implication dans des manifestations locales (exemple : création de l'Alambik' Festival en 2017).

Nous accompagnons les jeunes dans l'organisation et/ou la participation de manifestations au sein de l'association et du territoire.

► Les mercredis

Nous proposons des animations de rue, de l'espace public dans Fondettes avec notamment comme support la K-radio. Nous proposons également des animations intergénérationnelles sur le site de l'Aubrière (jeux en bib', ateliers culinaire, autour du livre, arts créatifs ...). Le programme sera disponible via la plaquette des animations de la bib', sur notre site internet et notre page Facebook.

► Les jeudis soir

Nouveauté cette saison : le jeudi de 17h30 à 19h, différentes animations seront proposées pour petits et grands avec la présence des animateurs jeunesse. Au programme : projets, convivialité, partage, échanges, rencontres...

► La K-Radio

Espace de débat, de création, d'émancipation, nous proposons aux jeunes de nous rejoindre pour créer, interviewer, faire du montage, de l'enregistrement, de la vidéo, pour échanger, découvrir ... Des ateliers « tout public » sont également mis en place tout au long de l'année. Deux émissions mensuelles à prévoir pour la saison « actualités » et « émission libre ».

Le projet a été réalisé par les jeunes avec l'accompagnement de l'équipe pédagogique. Le projet évolue et est en pleine réflexion : comment faire vivre cette K-Radio ? Où ? Quand ? Avec Qui ? N'hésitez pas à nous rejoindre, et peu importe votre âge !

d- Inscriptions et permanences

Dans le cadre d'une convention signée avec la CAF, nous nous engageons à faire une tarification à l'heure en fonction des revenus des parents. En contrepartie la CAF, nous verse une subvention pour toute heure de présence d'un jeune.

Pour participer à nos activités, les jeunes doivent être adhérents de l'Aubrière ou prendre l'adhésion jeunesse (8€) ou être adhérent de l'ASF pour ceux qui participent uniquement au multi activités (sur les petites vacances). L'adhésion est valable jusqu'au 30 juin 2018.

L'accès à l'accueil libre nécessite l'adhésion à l'association et le paiement d'une cotisation annuelle de 3€. Nous avons besoin en complément du règlement intérieur de l'Animation Jeunesse « signé » (obligation CAF) de documents spécifiques et obligatoires pour que l'inscription soit valide :

- fiche sanitaire de liaison (obligation DDCS);

- fiche de renseignements avec n° allocataire, régime d'assurance des parents...

→ Tout dossier incomplet verra l'inscription du jeune « invalidée ».

► Comment s'inscrire ?

Durant toute l'année les jeunes peuvent s'inscrire à l'Espace Jeunes (accueil et animation hors vacances), soit directement à l'Espace Jeunes, soit en venant au bureau jeunesse sur les périodes d'ouverture. A noter que les pré-inscriptions hors vacances sont également possibles via notre boîte mail aubriere.jeunesse@gmail.com. Les inscriptions aux animations hors vacances sont possible par autorisation parentale !

Concernant les vacances, l'équipe jeunesse s'engage à distribuer la plaquette des vacances au minimum 3 à 4 semaines avant le début des vacances, le mercredi à la sortie du collège et à publier la plaquette le vendredi suivant sur notre site internet www.aubriereinfo.com et notre page Facebook : **Espace Jeunes Aubrière Frmjc**.

Un système de préinscription est alors mis en place et débute 1 semaine après la sortie de la plaquette le dimanche à partir de 18h sur notre site internet. Il est ensuite **obligatoire** de venir valider l'inscription directement au bureau jeunesse sur les horaires d'ouverture*. Les places sont attribuées selon l'ordre d'arrivée des préinscriptions, chaque matin et jusqu'à 10h le coordinateur relèvent les mails. Les places restantes sont alors attribuées en priorité aux familles venant inscrire le jeune au bureau jeunesse. La période d'inscription varie selon les vacances, toutes les informations sont indiquées sur la plaquette.

Toutes les factures sont conservées et envoyées (sur demande) aux familles après les vacances.

Important : toute inscription est définitive et non remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical.

*Lundi : 14h/16h

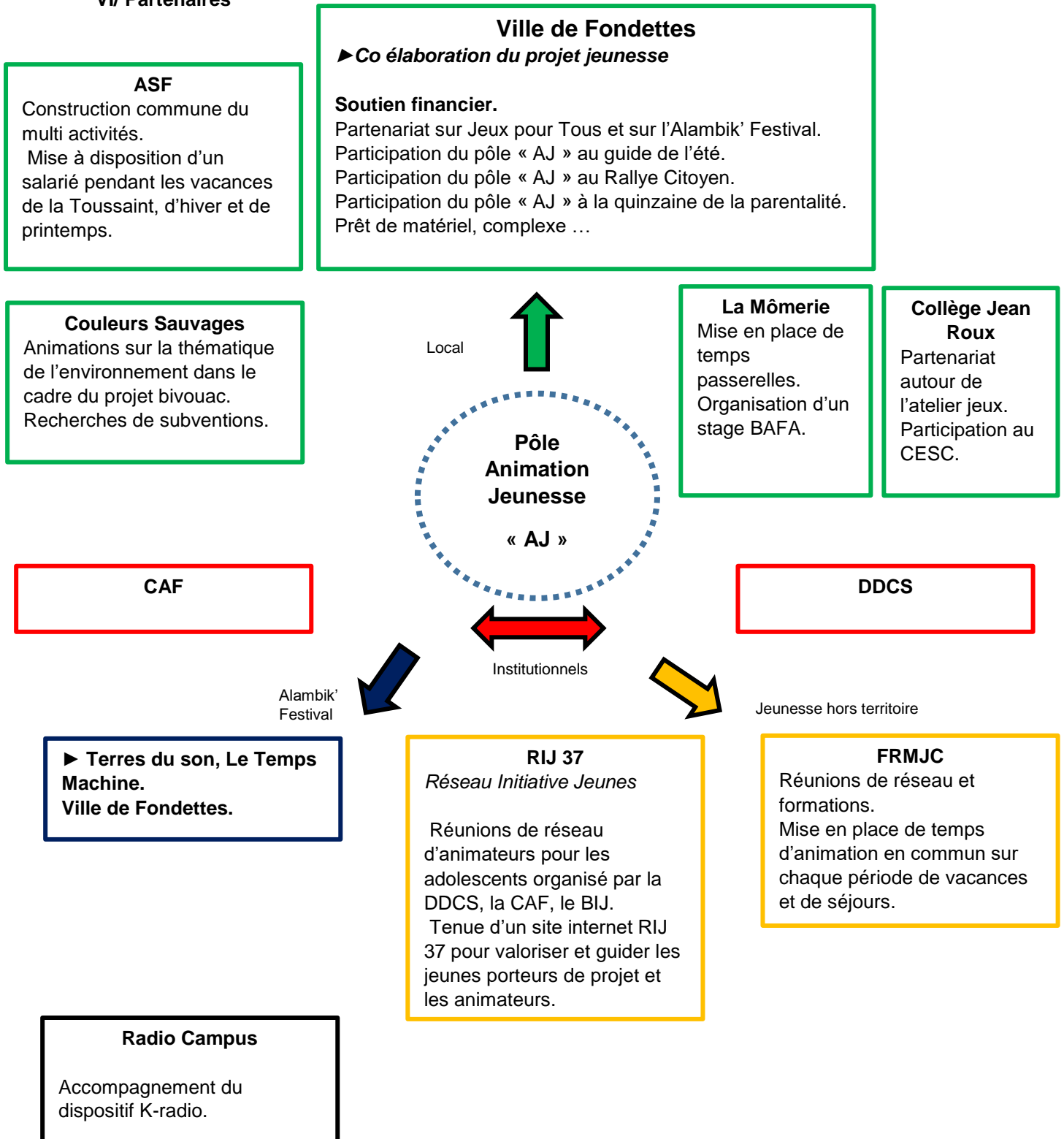
Mardi : 16h/18h30

Mercredi : 10h/12h et 14h/18h

Jeudi : 16h/18h30

Vendredi : 14h/16h

VI/ Partenaires



► Retour sur nos principaux partenaires

La municipalité

Elle est la garante d'une politique enfance jeunesse cohérente et partagée par l'ensemble des acteurs sur le territoire.

Le collège

C'est un partenaire essentiel de notre action. Outre l'atelier jeu, le collège est également un relais d'informations et de communication pour l'équipe d'animation grâce à :

- un panneau d'affichage au sein de l'établissement.
- la distribution de programmes que nous faisons à chaque vacance.

l'Alerte Sportive Fondettoise

Le travail en partenariat entrepris depuis de nombreuses années, se traduit par la mise en place du Multiactivités. Le programme est réalisé en concertation avec l'ASF et chaque association met à disposition au minimum un encadrant. A souligner que ce partenariat a un intérêt pédagogique particulièrement intéressant : l'ASF apporte sa vision sportive dans les animations proposées et nous une vision participative, ludique et culturelle.

L'accueil de loisirs « La Môme »

Nous poursuivons le partenariat avec la Môme pour permettre aux enfants de cm2 (futurs 6ème) et aux parents, de connaître l'offre que nous proposons. Ce partenariat se traduit par des temps de rencontre avec les parents, par la mise en place d'actions en partenariat ou de découverte des dispositifs.

En outre l'accueil des nouveaux 6èmes se fait dès l'été au sein de notre accueil de loisirs.